

NOUS VOUS ILLE

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Changer de regard

Qui sont vraiment les allocataires du RSA ?



Changer de regard sur le RSA

Impossible de définir un profil type des allocataires du RSA. Leurs parcours sont aussi variés que leurs histoires. Ce qui est certain, c'est que le RSA est un soutien temporaire qui ne permet pas de vivre, mais seulement de survivre. L'objectif est d'aider chacun à sortir de la précarité. Ils s'appellent Benjamin, Patricia, Chris... Ils ont tous été accompagnés par le Département et partagent leurs expériences. Derrière chaque dossier RSA, une histoire unique. Découvrez ces témoignages qui bousculent les clichés et nous invitent à changer de regard sur le RSA.

Le RSA, revenu de solidarité active

20 318
allocataires
du RSA en
Ille-et-Vilaine
en mars 2025

Financé par le Département, le RSA assure un revenu minimum pour une personne seule ou une famille et un accompagnement personnalisé pour préparer un retour vers l'emploi.

LE RSA, C'EST QUOI ?

Le RSA est un revenu minimum, ainsi qu'un dispositif d'accompagnement pour les personnes qui sont sans activité ou qui ont de très faibles ressources. Piloté et financé par le Département, il est versé en début de mois par la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Mutualité sociale agricole (MSA). Il a pour objectif de lutter contre la pauvreté et d'accompagner vers l'insertion sociale et professionnelle. Non, on ne vit pas bien au RSA. Son montant s'élève à 646,52 € pour

une personne seule (avril 2025), un montant en dessous du seuil de pauvreté. Le montant forfaitaire avec un enfant s'établit à 969,78 €. Le RSA est un dispositif transitoire qui n'offre que le minimum vital. L'objectif de l'accompagnement mis en place est bien de pouvoir retrouver un emploi afin de sortir de la précarité.

POUR QUI ?

Le RSA est attribué à des personnes qui sont sans ressources ou qui ont de très faibles ressources. Ces personnes

sont âgées de 25 ans ou plus ou peuvent avoir moins de 25 ans si elles ont (ou attendent) un enfant. Il faut être Français ou remplir les conditions de droit au séjour pour les personnes de nationalité étrangère. Il faut résider en France. Il ne faut être ni étudiant, ni stagiaire et ne pas être non plus en congé parental, sans solde, sabbatique ou en disponibilité sauf si la personne est isolée avec enfant à charge. Toute demande ou attribution de RSA entraîne automatiquement l'inscription de la personne et de son



Sofiane.

TÉMOIGNAGE

« Ma référente RSA au Département m'a beaucoup soutenu. »

Sofiane

« Je suis devenu allocataire du RSA en 2020, après la fin de mes droits au chômage. Je n'arrivais pas à trouver du travail. La période du Covid a aggravé la situation puisque je recherchais dans le secteur de l'hôtellerie-restauration qui a été fortement touché », explique Sofiane. Alors âgé de 30 ans, le jeune homme porte aussi le poids d'un passé difficile, marqué par une relation compliquée avec un père violent. Ancien militaire jusqu'à ses 26 ans, il souffre de crises d'angoisse et éprouve des difficultés à sortir de chez lui. « Grâce au RSA, j'ai pu bénéficier d'un accompagnement pour améliorer ma santé. Le Centre départemental d'action sociale (Cdas) de Maen Roch m'a proposé des séances de sophrologie qui m'ont aidé à apaiser mes tensions et à réduire mes migraines... », indique Sofiane.

© Jérôme Sevrete

Le point de vue de l'élue



© Jean-Paul Noble

Caroline Roger-Moigneu

Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la lutte contre la pauvreté et aux gens du voyage

Quels sont les principaux défis que rencontre le Département pour accompagner efficacement les allocataires du RSA vers l'insertion professionnelle ?

Depuis le Covid, nous avons connu une augmentation du nombre d'allocataires du RSA dans notre territoire, même si l'Ille-et-Vilaine reste parmi les départements ayant l'un des taux les plus bas d'allocataires.

Je ne me satisfais pas de cette situation.

C'est de la responsabilité du Département d'aider les personnes à vivre dignement. Au RSA, on est en dessous du seuil de pauvreté. On ne vit pas, on survit.

Pour sortir de cette vie très précaire, il faut pouvoir retrouver une activité professionnelle rémunérée ou alors ouvrir des droits plus comme l'allocation adulte handicapé ou les droits à la retraite. Les personnes au RSA font souvent face à des difficultés majeures qui freinent leur parcours d'insertion : mobilité, logement, garde des enfants, formation... C'est le rôle du Département que de les accompagner efficacement pour que les obstacles à leur reprise d'activité et à leur intégration à la société soient levés. Pour réussir, nous avons besoin d'une mobilisation de tous les acteurs du territoire : services de l'État, collectivités territoriales, associations mais aussi acteurs économiques.

Comment le Département s'adapte-t-il aux différents profils d'allocataires du RSA, notamment les jeunes ou les familles monoparentales ?

L'expérimentation menée sur le territoire de Redon-Vallons nous a montré qu'un

accompagnement socio-professionnel soutenu permettait aux personnes d'avoir davantage confiance en elles, d'être plus mobilisées, de se voir proposer plus fréquemment des solutions adaptées et de reprendre pied dans une activité professionnelle ou sociale. Au quotidien, les allocataires peuvent compter sur l'accompagnement fourni par nos équipes qui savent s'adapter à chaque situation, à chaque personne au regard de son profil, de ses besoins, de ses capacités et de son projet. S'il faut s'adapter aux particularités de chacun, il ne faut exclure personne par principe car tout le monde peut réussir son parcours d'insertion. Ainsi, être parent peut représenter une contrainte, mais c'est aussi une ressource. Les mères sont souvent extrêmement fières de reprendre le chemin de l'emploi, d'avoir des collègues, de raconter leur journée à leurs enfants et d'avoir des revenus supplémentaires. Le travail est valorisant dans notre société, elles y ont droit. Pour les jeunes, nous travaillons en partenariat étroit avec les missions locales pour être au plus près de leurs besoins et leur offrir des opportunités d'insertion, de formation et d'accompagnement individuel et collectif.

« Au RSA, on est en dessous du seuil de pauvreté. On ne vit pas, on survit. »

Face aux idées reçues sur le RSA, quel message souhaitez-vous faire passer aux Bretiliennes et Bretiliens ?

Le Département est une collectivité qui a toujours été engagée pour accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés dans leur parcours de vie. Mon objectif politique, c'est

de permettre aux allocataires du RSA de vivre des expériences positives dans leur reprise de lien social et leur retour à l'emploi. Ces personnes ont des compétences qui méritent d'être révélées et transposées en activité rémunératrice. Des expérimentations comme « Équilibre Emploi », « Territoire zéro chômeur de longue durée » ou les parcours en chantier ou en entreprise d'insertion nous ont prouvé qu'avec un accompagnement adapté, les personnes peuvent avoir de très beaux parcours de vie. C'est de notre responsabilité d'accompagner les gens et de les aider à quitter le RSA pour une vie plus digne. Nous agissons concrètement pour lever les freins à l'emploi et nous avons des réussites. Contrairement aux idées reçues, il n'y a aucun confort à vivre au RSA et les allocataires ont tous une aspiration profonde à aller vers autre chose. Ce n'est pas une fin en soi - c'est un tremplin vers l'insertion.

conjoint éventuel à France Travail. Pour savoir si on peut bénéficier du RSA et estimer son montant, il faut se rendre sur le simulateur en ligne sur le site de la Caisse d'allocations familiales : caf.fr.

16 %
des allocataires
du RSA
sont des travailleurs indépendants

Il participe à des ateliers axés sur la détente et le bien-être.

« On faisait de la photo, de l'informatique, de la poterie, des sorties... Ça m'a permis de renouer des liens sociaux. Le RSA, c'est parfois difficile. On a tendance à se recroqueviller sur soi-même.

J'habite à Antrain, chez ma mère qui est handicapée et dont je m'occupe. Heureusement que la maison est à nous. Parce que,

avec 600 € par mois, autrement, ça serait impossible de vivre. »

Après un an et demi, Sofiane a l'opportunité de rejoindre le chantier d'insertion du Département. Il travaille à l'entretien des espaces naturels, notamment sur les landes de Jaunouse et à la tourbière de Landemerais près de Fougères. « C'était à seulement 10 minutes en voiture de chez moi et je m'y plaisais beaucoup. L'équipe était très sympa. J'y serais bien resté plus longtemps mais on ne peut pas dépasser deux ans. Ma référente RSA au Département m'appelait régulièrement pour prendre de mes nouvelles, elle m'a beaucoup soutenu. » Fort de cette expérience, Sofiane enchaîne sur une formation de neuf mois pour devenir agent chargé de maintenance technique polyvalent dans les communes : espaces verts, électricité, plomberie, maintenance des bâtiments. Depuis juin dernier, il travaille à la Ville de Cesson-Sévigné.



Benjamin.

TÉMOIGNAGE

“ J’avais besoin me booster ”

Benjamin

À 33 ans, Benjamin, travaille comme facteur de services expert au centre de distribution de La Poste de Rennes. Et ne compte pas en rester là. « J’ai envie de me saisir de toutes les opportunités d’évolution professionnelle », confie le jeune homme qui est passé par la case RSA. « À cette époque, heureusement que j’habitais chez mes parents, je ne sais pas comment j’aurais fait pour vivre sinon. J’étais passionné d’informatique : création de sites, codage, hacking... Je jouais aussi beaucoup à la console. Je me suis enfermé dans une bulle. J’étais isolé, je n’avais pas d’amis... Je me suis rendu compte que c’était une addiction. »

TÉMOIGNAGE

“ Plutôt que de me demander toutes sortes d’attestations, on a pris le temps d’écouter mon histoire. ”

Chris

« Si je suis devenue technicienne radio et animatrice à Radio Fréquence 8 à Montfort-sur-Meu, c’est grâce à l’accompagnement du Centre départemental d’action sociale (Cdas) », explique Chris Faure. À l’époque, elle cherche désespérément un emploi.

« Plutôt que de me demander toutes sortes d’attestations, on a pris le temps d’écouter mon histoire. J’étais très seule. Une brutale rupture familiale et de couple m’avait laissée KO à tous niveaux. » Avec un loyer de 400 € par mois, la vie au RSA est compliquée.

« Je vivais grâce à la prestation compensatoire suite à mon divorce, mais elle diminuait peu à peu. Je devais faire attention à chaque dépense. » Le plus urgent pour Chris est de récréer

un réseau. On lui propose un atelier radio avec Timbre FM. Surprise par cette opportunité – « Je ne pensais pas avoir droit à ce genre de choses » - elle accepte avec enthousiasme, heureuse de s’investir dans un projet et de relever un nouveau défi. Pendant deux mois, chaque vendredi matin, elle rejoint un groupe éclectique mais soudé. « Nous avons découvert notre capacité à nous intéresser et à échanger sur de nombreux sujets, malgré nos différences. » L’entente est telle qu’une émission est même créée sous la houlette de Fanny, une animatrice « d’une grande bienveillance ». Chris a travaillé pendant dix ans dans le secteur social, principalement comme éducatrice spécialisée. Mais elle a toujours eu une appétence pour la technique, qu’elle décrit comme une sorte « d’intuition

numérique ». À une époque, elle a même envisagé de créer une micro-entreprise d’assistance numérique. « Malheureusement, je n’ai pas pu terminer ma formation car mon fils est tombé gravement malade. » Après une petite formation gratuite avec Timbre FM, elle devient bénévole dans cette radio. Puis décroche un CDI à Radio Fréquence 8 grâce à un contrat aidé, en tant que demandeuse d’emploi de longue durée avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. À l’aube de la soixantaine, Chris reste un peu incertaine quant à son avenir. « J’ai eu l’opportunité de devenir formatrice pour adultes au CLPS. L’enjeu compétences mais j’ai privilégié la radio pour épauler un collègue. Je me demande si je ne vais pas retenter cette voie... »

30 %
des foyers
bénéficiaires
du RSA
sont composés d’une
femme vivant seule avec
un ou des enfants

Chris.

Allier emploi court et RSA

Travailler tout en conservant son RSA ? En Ille-et-Vilaine, c'est possible, dans le cadre d'Équilibre emploi. Mis en place par le Département, ce dispositif permet aux personnes de concilier le salaire d'un emploi court et leur allocation RSA. L'objectif est de favoriser une reprise d'activité à plus long terme dans des secteurs en tension comme le médico-social ou le BTP. Concrètement, les allocataires du RSA reprennent une activité de courte durée – 6 mois à temps plein ou un an à temps partiel maximum – sans subir une perte sèche de leur allocation. Autre avantage, le dispositif met en lien des employeurs dans des secteurs d'activité qui peinent à recruter et des personnes en recherche d'emploi. Équilibre Emploi s'applique aux secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, le BTP, le médico-social, le nettoyage/propreté, la restauration collective et le tourisme. Le dispositif est également soumis à d'autres conditions liées à l'activité salariée du bénéficiaire.



+D'INFO
sur ille-et-vilaine.fr



Favoriser le retour à l'emploi

La loi pour le plein emploi est mise en œuvre depuis janvier dernier. L'ambition est de favoriser la reprise d'emploi. Les allocataires RSA sont inscrits de façon automatique à France Travail (sans démarche personnelle à effectuer) et donc demandeurs d'emploi. Un questionnaire socio-professionnel doit être complété au moment de la demande de RSA en ligne. L'objectif est de débiter l'accompagnement le plus vite possible après l'ouverture du droit au RSA. Les réponses au questionnaire permettent d'avoir une première idée de la structure qui sera chargée d'accompagner la personne. Certains allocataires peuvent d'emblée être accompagnés vers la recherche d'un emploi alors que d'autres auront besoin, au préalable, de lever un certain nombre de freins (problèmes de santé, logement, mobilité, garde d'enfant...). La loi prévoit un contrat d'engagement unique c'est-à-dire un même document quels que soient les intervenants. Ce contrat comprend un plan d'actions détaillé. On parle d'un accompagnement intensif avec la mise en place d'un certain nombre d'heures d'activité par semaine.



+D'INFO
nous-vous-ille.fr/rsa-plein-emploi

Sa référente RSA l'incite à passer son permis de conduire via l'association En route vers le permis. « J'avais besoin de quelqu'un pour m'encourager, me booster. Je la remercie d'avoir tenu ce rôle. En quatre mois, j'ai décroché mon permis. Habitant Saint-Aubin-d'Aubigné, ça me semblait une étape indispensable pour trouver du travail. » En parallèle, il intègre le chantier d'insertion d'Ille et Développement et travaille à temps partiel dans l'entretien d'espaces verts. Ce qui lui laisse du temps pour régler ses problèmes de mobilité et affiner son projet professionnel. « J'ai reçu une très bonne formation, ce qui m'a permis de trouver un emploi dans une jardinerie à Liffré.

Mais mon envie profonde, c'était d'intégrer La Poste. » Via une agence d'intérim de Saint-Grégoire, il décroche un contrat d'insertion pour découvrir le métier de facteur. Son investissement est total. « Je me suis fait embaucher avant la fin de mon contrat. Il faut dire que je n'ai pas hésité à faire des heures supplémentaires, à me rendre disponible... Moi qui étais très renfermé, je me suis ouvert aux autres. » Benjamin est fier du chemin parcouru. Son emploi lui laisse du temps pour s'occuper de ses deux filles, âgées de 6 et 2 ans, chaque fin d'après-midi. Il est même devenu bénévole pour conduire des personnes en difficulté au Resto du cœur de Melesse.



25 %
des allocataires
du RSA

touchent la prime d'activité.
Ce qui signifie qu'ils
exercent une activité
professionnelle



Patricia.

TÉMOIGNAGE

« Mon rêve serait d'être embauchée
chez Thales ou Safran »

Patricia

Fin 2023, Patricia quitte la Normandie pour la Bretagne. « Je voulais me rapprocher de l'hôpital sud à Rennes où je suis suivie pour des problèmes de santé », indique la jeune femme de 31 ans. Installée à Saint-Brice-en-Coglès, elle peine à trouver du travail et s'inscrit comme allocataire du RSA. « À l'école, j'ai suivi une filière médico-sociale mais ça ne m'a pas plu. Je me suis dirigée vers la vente. Juste avant de venir en Ille-et-Vilaine, j'ai travaillé comme vendeuse en confiserie. » Patricia a aussi occupé des postes d'agent de production et d'agent de conditionnement dans le secteur industriel. À Maen Roch, elle est accompagnée par une référente RSA du Centre départemental d'action sociale (Cdas).

« Elle m'a beaucoup aidée, notamment pour mon dossier à la Maison départementale des personnes handicapées » – Patricia a obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Forte de ses compétences dans le domaine de la maroquinerie, elle s'est vue proposer une formation de monteur câbleur en électronique à l'UIMM de Vitré. « C'est un travail manuel qui me plaît, qui demande de la minutie. Je vis un peu mieux avec l'aide supplémentaire de la Région. » Patricia s'est renseignée : de grandes entreprises locales recherchent ce type de profil. « Asteelflash est à Langon, c'est trop loin de chez moi. Mon rêve serait d'être embauchée chez Thales ou Safran. »

TÉMOIGNAGE

« Je remercie
les conseillers
de la Mission locale.
Ils ont su voir ma
motivation, m'ont
fait confiance... »

Vanessa*

« Sans les éducateurs, les assistantes sociales du Centre départemental d'action sociale, les conseillers de la Mission locale, j'aurais pu couler... » Vanessa* n'a que 24 ans mais un parcours émaillé de difficultés. Originaire de la République démocratique du Congo, elle quitte sa mère et ses sœurs pour rejoindre son père à Paris. Après son décès brutal, la jeune fille, alors âgée de 15 ans, se retrouve seule. Prise en charge par l'aide sociale à l'enfance, elle rejoint un foyer à Rennes. Elle devient maman à 18 ans, un choix qu'elle revendique. « J'ai manqué d'amour, j'avais besoin de me recréer une famille. Ma fille c'est tout pour moi. » Devenir mère lui ouvre un droit au RSA. Elle bénéficie en outre d'un accompagnement de la Mission locale We Ker. Vanessa fait preuve de détermination : elle participe à des formations et effectue des stages pour découvrir sa voie professionnelle. « C'est toujours compliqué quand on est une femme seule avec un enfant. On n'a personne pour le garder. Il est difficile d'obtenir un contrat de travail, surtout si les horaires sont décalés. » Vanessa* travaille ponctuellement comme agente de service hospitalier dans un Ehpad, où elle s'occupe de l'entretien courant. Malheureusement des problèmes de santé viennent freiner ses projets professionnels. Elle souffre de douleurs intenses aux deux poignets qui limitent ses capacités de travail. « Quand j'avance, j'ai toujours un caillou qui m'arrête », regrette-t-elle. En attendant une éventuelle opération, elle se consacre entièrement à sa fille. « Je suis là pour la protéger, l'écouter, la guider. On rit ensemble, on fait des activités même si je dois compter pour tout. Le RSA m'a permis de prendre soin de moi, de nourrir mon enfant. Je remercie les conseillers de We Ker qui m'ont aidée dans mes démarches administratives, pour trouver un appartement, du travail... Ils ont su voir ma motivation, m'ont fait confiance et m'ont permis de devenir de plus en plus responsable. »

*Le prénom a été modifié

RSA : qui fait quoi ?

Le Département finance le RSA. Cependant, plusieurs autres acteurs interviennent dans le dispositif, chacun avec des rôles et missions spécifiques.



Département pilote local du RSA

- Finance le RSA
- Organise et met en œuvre la politique d'insertion
- Pilote la mise en œuvre de la prestation RSA et des dispositifs d'accompagnement
- Décide de la structure qui va accompagner l'allocataire du RSA dans son parcours d'insertion
- Accompagne les allocataires du RSA vers une insertion sociale et professionnelle
- En Ille-et-Vilaine, délègue la mission insertion à certaines collectivités locales : Villes de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon et à Vitré Communauté



Allocataires, acteurs de leur parcours

- Reçoivent l'allocation financière
- Signent un contrat d'engagement
- Participent aux actions d'insertion
- Sont actifs dans la recherche d'emploi



CAF et MSA instructeurs des demandes

CAF (Caisse d'allocations familiales)

- Reçoit et instruit les demandes de RSA (à Rennes, instruction par des référents accès au droit du Centre communal d'action sociale)
- Calcule le montant du RSA et assure son versement mensuel

MSA (Mutualité sociale agricole) :

- Assure l'accompagnement des exploitants agricoles



Associations et structures d'insertion par l'activité économique aides sur le terrain

- Concourent à l'insertion sociale et professionnelle
- Réalisent l'accompagnement des allocataires, selon leur situation : santé, logement, surendettement, compétences, etc.
- Proposent des actions d'insertion : ateliers, formations, chantiers d'insertion, stages...



Région, accès à la formation

- Permet l'accès des allocataires du RSA à l'offre de formation de la Région Bretagne



Missions locales accompagnement des moins de 26 ans

- Accompagnent les allocataires du RSA de moins de 26 ans (mission déléguée par le Département en Ille-et-Vilaine)



France Travail, accompagnement vers l'emploi

- Assure l'accompagnement des allocataires du RSA qui sont proches de l'emploi. Ces personnes ont été « orientées » vers France Travail par les services du Département pour élaborer un parcours d'insertion vers l'emploi
- Propose des actions de formation, des offres d'emploi, des bilans de compétences

État fixe le cadre juridique

- Pilote la politique de l'emploi
- Finance la prime d'activité et la prime de fin d'année du RSA



+D'INFO



ille-et-vilaine.fr